



Épanouissement



Engagement

Identité

Autonomie



Co-éducation



PLAN JEUNESSE.NC

Stratégie 2019-2025

Valeurs

Santé

Lien social

Gouvernance

Société

Tout savoir sur le plan stratégique concerté
de la Nouvelle-Calédonie en faveur de la jeunesse



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

ÉDITO



En Nouvelle-Calédonie, 50 % de la population a moins de 30 ans. Néanmoins, force est de constater qu'il n'y a jamais eu de politique publique jeunesse de niveau pays. Ce secteur est un mille-feuille de compétences. En effet chaque commune, chaque province, le gouvernement, les chefferies, les églises, les communautés ont leur propre vision de la jeunesse. Or, celle-ci grandit dans un pays en voie de construction et d'émancipation, et tout cela dans un contexte de mondialisation. Devenue une jeunesse du monde, elle éprouve le besoin d'affirmer sa propre identité océanienne.

La jeunesse a été désignée comme une priorité d'action de la déclaration de politique générale du président du gouvernement du 22 décembre 2017. L'organisation des États généraux de la jeunesse en 2018 a instauré un espace citoyen afin que les jeunes Calédoniens puissent définir eux-mêmes les orientations d'un plan jeunesse pays, venant en complément du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance.

Grâce à une méthode de travail fondée sur une large consultation des jeunes et de partenaires coutumiers, religieux, institutionnels et associatifs, la jeunesse a été appréhendée de manière globale et transversale.

Tous les aspects de la vie des individus ont été pris en considération afin de compléter les dispositifs actuels principalement axés sur l'inclusion sociale et de relever, à moyen terme, quatre défis : faire évoluer les formes d'actions individuelles et collectives pour valoriser les jeunes, accompagner une frange de la jeunesse en difficulté ou en détresse sociale et/ou psychologique, fédérer l'ensemble des acteurs et des territoires d'intervention, et enfin prioriser les orientations stratégiques d'un plan jeunesse pays dans un contexte budgétaire contraint.

L'écoute des jeunes et des professionnels de terrain, croisée avec une vision institutionnelle et universitaire de la situation et de la place de la jeunesse calédonienne, a permis la construction d'un diagnostic partagé et l'émergence de préconisations pragmatiques, repris dans le plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie, dénommé jeunesse.nc. Je tiens à remercier l'ensemble des personnes, institutions et associations, qui ont contribué à cette réalisation collective, transculturelle et intergénérationnelle, pour l'avenir de notre jeunesse et de notre pays.

Valentine Eurisouké, mai 2019
Membre du gouvernement en charge de la santé,
de la jeunesse et des sports

SOMMAIRE

- 4 LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JEUNESSE
- 6 POURQUOI UN PLAN JEUNESSE ?
- 7 GRANDS PRINCIPES ET CHRONOLOGIE DU PLAN JEUNESSE.NC
- 8 PRÉAMBULE
- 9 AXES STRATÉGIQUES DU PLAN JEUNESSE.NC
- 10 AXE STRATÉGIQUE N° 1 : PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL
- 12 AXE STRATÉGIQUE N° 2 : UNE JEUNESSE EN ACTION
- 14 AXE STRATÉGIQUE N° 3 : DES PRATIQUES ÉDUCATIVES POSITIVES
- 15 MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE





Plus de 250 personnes ont participé le 18 août 2018 aux premiers États généraux de la jeunesse.



Un atelier des États généraux de la jeunesse du 18 août.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JEUNESSE

Les États généraux de la jeunesse ont permis de mettre la situation et la place de la jeunesse dans la société calédonienne au centre d'une large réflexion collective intitulée « Imagine ton avenir, invente ton pays ». Ils se sont traduits par l'organisation de séminaires et d'ateliers thématiques préparatoires qui se sont déroulés dans dix communes, puis d'un grand rassemblement au centre d'accueil de Poé, à Bourail, le 18 août 2018.



Un atelier thématique préparatoire à Maré.

Les préconisations déjà formulées par d'autres institutions sur le sujet ont été également prises en compte afin d'établir le diagnostic le plus complet possible, préalable à l'élaboration d'un plan stratégique concerté. Il s'agit notamment de l'avis de 2013 du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de la Nouvelle-Calédonie relatif aux attentes de la jeunesse, du livre du chemin de la jeunesse kanak élaboré par le Sénat coutumier en 2015 ou encore du livre bleu rédigé à l'issue des Assises des Outre-mer en 2018. Les cinq thèmes des États généraux de la jeunesse sont issus des différents ateliers de réflexion et des réunions plénières :

- Quelle devrait être la place de la jeunesse dans l'espace public ?
- Qu'est-ce qui contribue favorablement à l'épanouissement de la jeunesse ?
- À quoi ressemble une jeunesse utile à la société ?
- À quoi ressemble un réseau qui favorise les initiatives ?
- Qu'attend la jeunesse des politiques publiques qui lui sont destinées ?

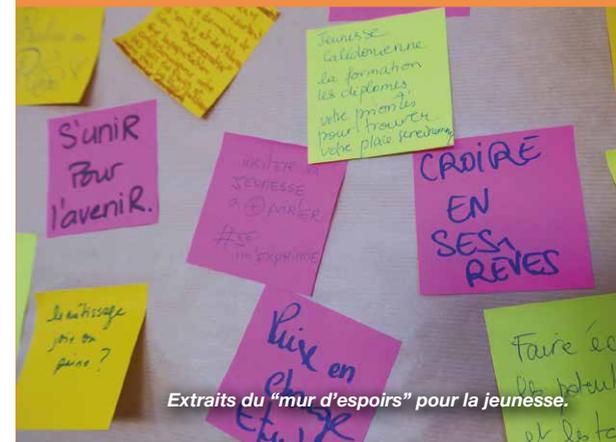
Près de 50 propositions ont été élaborées par les 260 participants du rassemblement de Bourail. L'éducation, la formation, l'insertion et l'engagement des jeunes ont été au cœur des échanges.

Outre ces rassemblements, les acteurs du secteur de la jeunesse ont été mobilisés lors des trois comités de pilotage et techniques mis en place par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ils ont été aussi sollicités par un sondage réalisé par voie numérique.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Cette consultation a permis de dégager les principaux constats suivants :

- 1 • 85 % des personnes interrogées considèrent la jeunesse comme une ressource. En parallèle, 68 % estiment que la société perçoit les jeunes comme un facteur d'insécurité.
- 2 • Les politiques publiques ou les actions mises en œuvre par les communes, les provinces, la Nouvelle-Calédonie et l'État sont majoritairement peu connues. 55 % des réponses placent l'échelon communal ou infra-communal (quartiers, tribus) comme étant le plus pertinent pour l'action publique.
- 3 • 83 % des personnes interrogées considèrent comme prioritaire le développement des partenariats et des synergies entre les dispositifs existants.
- 4 • 87,5 % des participants au sondage souhaitent la création d'une structure de coordination à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. 78 % estiment que la mise en place d'un conseil représentatif de la jeunesse est nécessaire.
- 5 • 98 % des réponses affirment que la vie associative doit jouer un rôle important dans la mise en œuvre des politiques de jeunesse.



Extraits du "mur d'espoirs" pour la jeunesse.

POURQUOI UN PLAN JEUNESSE ?

► Éviter une discontinuité dans la prise en compte du parcours de vie de chaque individu

La vision globale de l'épanouissement de l'individu est centrale.

Il s'agit d'assurer une cohérence et une complémentarité entre les politiques en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

► Disposer d'un document de référence dans un domaine d'intervention où les compétences sont partagées

Le plan stratégique en faveur de la jeunesse a pour objectif d'assurer la concertation entre tous les acteurs de la jeunesse et de proposer un projet fédérateur qui s'inscrit dans la durée. La Nouvelle-Calédonie jouerait un rôle de "tête de file" dans la mise en réseau de tous les acteurs.

► Aborder la jeunesse avec une pensée pays

Dans son avis rendu en 2013, le CESE a souhaité la définition d'une politique globale mais également une meilleure collaboration interprovinciale et la création d'une entité territoriale.

L'axe de la gouvernance du plan jeunesse.nc – avec la création notamment de l'institut des politiques de jeunesse et du haut conseil de l'animation socio-éducative – répond à cette préoccupation.

► Mettre en œuvre les trois objectifs définis dans le prolongement de la déclaration de politique générale du 22 décembre 2017

Ces trois objectifs sont :

- accompagner une frange de la jeunesse en difficulté ;
- fédérer l'ensemble des acteurs et des territoires d'intervention ;
- prioriser les orientations stratégiques du plan en tenant compte des restrictions générales de la ressource publique.

► Comprendre et entendre la jeunesse

Les constats antérieurs, notamment ceux des Assises des Outre-mer, font état d'une définition imprécise de la jeunesse en Nouvelle-Calédonie et de l'absence de données consolidées la concernant. Les États généraux de la jeunesse et le plan jeunesse.nc ont pour vocation de proposer une approche adaptée d'un point de vue sociologique aux réalités de la Nouvelle-Calédonie en 2018.

La méthode et les outils de gouvernance proposés s'appuient sur une approche collaborative et participative qui permet de :

- mieux prendre en considération les attentes et les besoins exprimés par les jeunes ;
- associer les jeunes à la résolution des problèmes qui les concernent ;
- développer une expertise locale concourant à appréhender de manière la plus précise possible la situation et la place de la jeunesse calédonienne.

► Confirmer les orientations fondamentales du Schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025

Ainsi, trois orientations sont valorisées dans la définition du plan jeunesse :

- affirmer le sentiment d'appartenance à une même société ;
- permettre à chaque individu d'être auteur et acteur de son projet de vie ;
- valoriser la place de la jeunesse dans le projet de société.



Les États généraux de la jeunesse ont permis de dégager les axes stratégiques d'un plan jeunesse.

LES GRANDS PRINCIPES DU PLAN JEUNESSE.NC

Le plan jeunesse.nc vise à arrêter un cadre explicite à l'action publique de la Nouvelle-Calédonie en faveur des jeunes et à proposer un projet fédérateur à l'ensemble des institutions et des acteurs de la jeunesse. Ce projet a été élaboré grâce à une approche concertée et a été défini sur la base d'objectifs jugés prioritaires.

- promouvoir une approche océanienne holistique de l'individu qui s'appuie sur l'inséparabilité de la personne, de sa famille, de sa communauté et du monde, ainsi que sur une harmonisation des aspects physiques, spirituels, rationnels et affectifs.

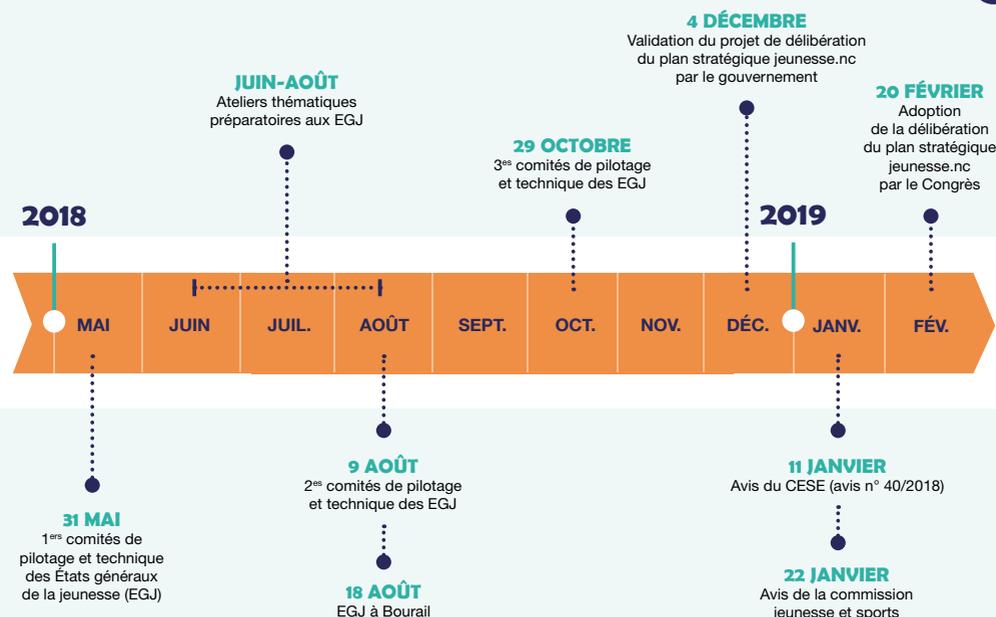
Le plan jeunesse.nc définit deux classes d'âge de référence qui traduisent des priorités en termes d'intervention publique et d'action collective, à savoir :

- les adolescents (période qui couvre l'entrée au collège jusqu'à l'âge de la majorité) ;
- les jeunes adultes (jusqu'à l'âge médian de la population calédonienne).

Deux principes ont été déterminés en vue de formaliser un document d'orientation stratégique :

- appréhender la jeunesse de manière globale et transversale, et prendre en compte tous les aspects de la vie des individus en complétant les actuels dispositifs principalement axés sur l'inclusion sociale ;

LA CHRONOLOGIE



LE PRÉAMBULE DU PLAN JEUNESSE.NC



Le préambule du plan jeunesse.nc affirme notamment une logique de protection, d'accompagnement et de soutien des jeunes.

Le préambule détermine des principes fondamentaux sur lesquels l'action collective et institutionnelle en faveur de la jeunesse peut s'appuyer de manière durable. Une vision, des valeurs et des schémas d'action sont définis. Les différentes institutions et les acteurs associatifs sont libres d'y adhérer afin de donner un sens convergent aux différentes stratégies mises en œuvre.

► Il affirme quatre dimensions d'une politique jeunesse qui met en valeur la relation à l'avenir et au présent de chaque jeune :

- une logique de protection, d'accompagnement et de soutien des jeunes destinée à permettre leur passage à l'âge adulte avec un objectif d'épanouissement personnel ;
- une nécessité et un droit à la qualification des jeunes afin de développer leur intérêt pour la formation et leur capacité à acquérir une autonomie matérielle et financière ;
- une promotion de la participation et de l'engagement des jeunes conduisant à déployer leur aptitude et leurs qualités en vue de contribuer activement à la vie sociale de la société actuelle ;
- une mise en perspective du rapport entre les générations devant assurer une relation harmonieuse entre toutes les composantes de la société, notamment sur la base d'un respect mutuel.

► Il considère la jeunesse calédonienne comme plurielle et comme une ressource pour le développement social, culturel et économique de la Nouvelle-Calédonie et pour la résolution des problèmes qui la concernent.

► Il propose une action collective en faveur du bien-être de la jeunesse et décrit une approche graduelle et structurée selon la situation rencontrée par chaque jeune. En effet, il ne s'agit pas de nier les difficultés réelles du quotidien notamment liées au handicap, à une détresse sociale ou psychologique ou à l'absence de présence éducative. Il insiste à ce titre sur la mise en synergie des politiques déjà existantes.

► Il définit deux classes d'âge de référence : les adolescents et les jeunes adultes.

► Il valorise l'action complémentaire des institutions publiques, des autorités coutumières et éducatives, des églises, des associations et des jeunes leaders reconnus par leurs pairs.

► Il propose une stratégie globale et des actions inscrites dans une dynamique locale liée à des bassins de vie appropriés pour les jeunes.

► Il souhaite développer une expertise locale sur les questions de jeunesse, confortée par des coopérations avec des institutions régionales et internationales.

► Il reconnaît enfin l'apport de l'animation socio-éducative à la vie sociale et éducative de la Nouvelle-Calédonie.



L'engagement des jeunes est mis en avant dans le préambule du plan jeunesse.nc.



LES TROIS AXES STRATÉGIQUES



CES TROIS AXES SE DÉCLINENT EN NEUF OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET 23 LEVIERS OPÉRATIONNELS

PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL

Structurer la gouvernance des politiques de jeunesse afin de fédérer l'ensemble des acteurs et des territoires d'intervention, et de mettre en cohérence l'action publique dans tous les espaces au sein desquels elle doit s'exercer.

UNE JEUNESSE EN ACTION

Promouvoir l'autonomie, la prise de responsabilités et la reconnaissance sociale des jeunes dans le but de répondre à leur désir d'être acteurs et utiles à la société.

DES PRATIQUES ÉDUCATIVES POSITIVES

Favoriser une présence éducative durant tous les temps de vie du jeune et des liens entre les générations de façon à permettre des interactions positives avec l'environnement social et culturel de chaque individu.

AXE STRATÉGIQUE N°1



STRUCTURER LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES DE JEUNESSE

OBJECTIF N° 1

Renforcer le pilotage des politiques de jeunesse à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie pour développer des stratégies concertées

Dans le cadre de l'organisation administrative et politique actuelle, la Nouvelle-Calédonie ne dispose que d'une compétence d'attribution en matière de réglementation socio-éducative. Il convient donc de créer des entités représentatives des institutions et des acteurs de la jeunesse pour assurer la concertation et développer l'expertise nécessaire à la prise des décisions stratégiques par les autorités compétentes.

Non dotées de la personnalité juridique, ces instances verront leur composition, leur mission et leur fonctionnement fixés par une délibération spécifique du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

La stratégie définie :

- mettre en place un institut des politiques de jeunesse développant une vision pluridisciplinaire et partenariale pour toutes les interventions en faveur des jeunes ;
- créer un haut conseil de l'animation socio-éducative pour tous les sujets relatifs au développement socio-éducatif du pays (centres de vacances et de loisirs, temps périscolaire...).

LE PRINCIPE

Cet axe se décline selon le principe du **PENSER GLOBAL et AGIR LOCAL**. Il consiste à mettre en relation, dans le cadre d'un projet collectif en faveur des jeunes, des acteurs susceptibles de s'engager ou d'intervenir, et des bassins de vie appropriés pour les jeunes.

Il s'agit :

- de rendre lisibles et visibles les actions en faveur des jeunes ;
- de définir des outils de co-décision et de co-gestion à l'échelle du pays ;
- de mieux ancrer localement les politiques de jeunesse par une approche collaborative et par une atténuation des segmentations actuelles.

OBJECTIF N° 2

Identifier, structurer et animer un réseau d'acteurs de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie permettant de consolider les rapports entre jeunes, acteurs de la société civile et institutions

Une approche collaborative, qui permettrait de mieux ancrer localement les actions en faveur des jeunes, a été souhaitée par de nombreux participants des États généraux de la jeunesse. Afin d'atténuer les segmentations actuelles et assurer une pertinence de l'action basée sur la transversalité, un partenariat d'initiative est au cœur de cette dynamique.

La stratégie définie :

- identifier, structurer et animer un réseau d'acteurs de la jeunesse affirmant la volonté de travailler ensemble ;
- valoriser le rôle des associations comme piliers de la vie démocratique, éducative, sociale et culturelle de la Nouvelle-Calédonie ;
- identifier et accompagner de "jeunes référents locaux" assurant une mission de relais entre les institutions et les jeunes en retrait des dispositifs actuels ;
- disposer de diagnostics partagés, détaillés et pluridisciplinaires sur chaque bassin de vie des jeunes pour identifier les enjeux essentiels.

OBJECTIF N° 3

Développer les politiques locales de jeunesse de manière à conforter une dynamique d'action de proximité en faveur des jeunes

Être proactif en direction des jeunes nécessite de mettre en lien étroit un projet, des acteurs et un bassin de vie.

Mettre en œuvre une politique jeunesse de proximité durable demande une volonté politique portée par des élus locaux, appuyée par la mobilisation des forces vives (associations, églises, autorités coutumières), l'investissement des jeunes et les expertises nécessaires à la conduite de projets. Les États généraux de la jeunesse ont priorisé dans ce cadre les questions d'animation socio-éducative, d'insertion, de prévention de la délinquance et de développement local.

La stratégie définie :

- développer et renforcer les contractualisations à l'échelle communale et intercommunale ;
- développer les espaces de concertation et de collaboration avec les autorités coutumières et les Églises.



AXE STRATÉGIQUE N°2



Une jeunesse en action aux premiers États généraux.

PROMOUVOIR L'AUTONOMIE, LA PRISE DE RESPONSABILITÉ ET LA RECONNAISSANCE SOCIALE DES JEUNES

LE PRINCIPLE

Cet axe se décline selon le principe d'**UNE JEUNESSE EN ACTION**.

La volonté clairement exprimée par les jeunes rencontrés dans onze communes de la Nouvelle-Calédonie pendant la préparation et la tenue des États généraux de la jeunesse, est d'être acteurs de la société actuelle et surtout reconnus en son sein.

Une grande majorité des participants estime que la société calédonienne perçoit globalement la jeunesse comme "un facteur d'insécurité".

Pour essayer de déconstruire collectivement cette perception négative, qui stigmatise, et soutenir une jeunesse qui se veut être "en action", il s'agit :

- de mettre en lumière les compétences individuelles et collectives présentes au sein de la jeunesse ;
- de prendre en compte le besoin d'écoute et d'expression des jeunes ;
- de soutenir l'engagement au service de l'intérêt général et le leadership notamment chez les jeunes adultes.

OBJECTIF N° 1

Valoriser les initiatives et les expériences des jeunes pour mettre en lumière les compétences individuelles et collectives

Il s'agit d'une part, de valoriser l'exemplarité qui peut trouver sa source dans la persévérance, le dépassement de soi ou la volonté de faire les choses différemment, et d'autre part, de renforcer et de capitaliser toutes les expériences ou compétences de chaque jeune.

Développer la confiance et l'estime de soi de chaque jeune et valoriser les modèles liés à un parcours individuel de vie doit favoriser l'émergence collective d'une jeunesse citoyenne, porteuse de valeurs et de projets.

La stratégie définie :

- promouvoir l'exemplarité avec le concours des médias ;
- mettre en place des sites Internet consacrés aux projets et initiatives portés par la jeunesse et à la réalisation d'un portfolio expérientiel individuel ;
- promouvoir une vision plurielle de la réussite en développant notamment les capacités entrepreneuriales.



OBJECTIF N° 2

Renforcer les espaces d'échanges ouverts, plus ou moins formels, supports d'un développement personnel

Dans son vœu sur les attentes de la jeunesse calédonienne, le CESE a placé l'écoute et la communication comme les pierres angulaires d'une politique jeunesse. L'atelier « insertion et emploi » des Assises des Outre-mer met en exergue la nécessité de développer des espaces ressentis comme moins institutionnels par les jeunes.

L'appropriation par les jeunes de certains équipements à caractère socioculturel et de regroupements sportifs et socio-éducatifs, notamment proposés par les provinces et les communes, démontre la nécessité d'espaces adaptés aux modes actuels de vie et d'expression.

La stratégie définie :

- développer les lieux de rassemblement et d'expression avec une visée éducative et sociale ;
- mettre en place des espaces jeunesse visant à rassembler en un seul lieu des possibilités d'information, d'expression, de rencontres et d'accompagnement.

OBJECTIF N° 3

Promouvoir et soutenir l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général

L'envie d'agir peut être l'expression d'un besoin personnel, de valeurs ou être stimulée par des événements et des influences familiales ou non. Le parcours civique à l'école peut être un de ces éléments déclencheurs et favoriser une citoyenneté active par une éducation civique et morale aux médias et à l'information, au développement durable, à la santé...

La stratégie définie :

- inciter et accompagner les jeunes à s'engager, dès l'âge de 16 ans, dans un projet collectif ;
- renforcer le service civique universel de l'État ;
- conforter les dispositifs de mobilité internationale ;
- mettre en œuvre une solution de remédiation scolaire et sociale pour les jeunes déscolarisés de 16 à 18 ans.



OBJECTIF N° 4

Accompagner une dynamique de jeunes leaders à l'échelle du territoire qui puisse représenter la pluralité de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie

Dans le cadre des États généraux de la jeunesse, la participation active des jeunes a été appréhendée par le biais d'un conseil représentatif de la jeunesse à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie qui pourrait être, dans un périmètre défini, en situation de co-décision avec les autorités compétentes. Elle pourrait aussi se concrétiser par une évolution institutionnelle qui définirait un quota de jeunes de moins de 20 ans sur les listes de candidats aux élections locales. Considérant les différents projets et expériences de conseils de jeunes, l'accompagnement d'une dynamique de jeunes leaders s'avère en meilleure adéquation avec le contexte actuel.

La stratégie définie :

- soutenir des jeunes impliqués sur des sujets sociétaux majeurs liés au développement durable, l'approche du genre, la santé, l'interculturalité ou les usages numériques ;
- organiser une conférence de jeunes leaders à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée le 12 août.



Une jeunesse citoyenne à la première Fête de l'école calédonienne, le 1^{er} septembre 2018 au centre culturel Tjibaou.

AXE STRATÉGIQUE N° 3



Les centres de vacances et de loisirs sont un pilier de l'animation socio-éducative.

FAVORISER UNE PRÉSENCE ÉDUCATIVE DURANT TOUS LES TEMPS DE VIE DU JEUNE

LE PRINCIPE

Cet axe contribue à la promotion de **PRATIQUES ÉDUCATIVES POSITIVES**.

L'éducation a été un thème central des États généraux de la jeunesse. Les sphères éducatives, familiales, communautaires, coutumières, religieuses ou liées au temps libre du jeune constituent, avec une importance plus ou moins grande, des éléments structurants dans la socialisation de chaque individu. Cette co-responsabilité est complexe à appréhender. Cependant, il est essentiel qu'elle ne soit pas préjudiciable au développement de la personnalité de chaque jeune.

OBJECTIF N° 1

Définir et mettre en œuvre un projet lié au temps périscolaire assurant un continuum éducation-animation-prévention

Compléter l'offre de loisirs socio-éducatifs, tout en s'assurant de son attractivité et de son accessibilité, constitue un enjeu majeur pour assurer un continuum éducation-animation-prévention. Accompagnement scolaire, accueil ludique, activités artistiques et culturelles, sportives, techniques ou scientifiques, promotion de la santé et de la citoyenneté sont autant de vecteurs favorisant les potentialités des jeunes et la mise en œuvre de pédagogies actives.

La stratégie définie :

- définir un cadre réglementaire adapté avec le concours du haut conseil de l'animation socio-éducative ;
- déployer les accueils périscolaires dans le cadre des politiques de jeunesse.

OBJECTIF N° 2

Soutenir la parentalité comme vecteur de promotion et de protection du jeune

Les questions de la monoparentalité et de l'exercice de l'autorité parentale ont été soulevées lors des États généraux de la jeunesse.

La stratégie définie :

- accompagner les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle éducatif quotidien avec une approche globale et en lien avec une politique familiale structurée à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie ;
- promouvoir, par une approche psycho-affective, les pratiques parentales bénéfiques au développement du jeune et au climat familial.



La parentalité est une des thématiques du plan jeunesse.nc.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN JEUNESSE.NC

Les dispositions prévues en la matière sont :

- la nomination d'un coordonnateur, délégué à la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie par le gouvernement ;
- la définition des plans opérationnels d'action en 2019, dans le cadre d'une phase initiale de planification ;
- la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation durant le déploiement du plan jeunesse.nc et d'un bilan complet à l'échéance de 2025.



Le plan stratégique jeunesse.nc doit être décliné en plans opérationnels d'action.

Identité

Épanouissement

Autonomie

Engagement

Lien social

Co-éducation

PLAN JEUNESSE.NC

Stratégie 2019-2025

Gouvernance

Valeurs

Société

Santé

Imprimé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

RETROUVEZ DANS CE DOCUMENT :

- la démarche des États généraux de la jeunesse ;
- une présentation du plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse, dénommé jeunesse.nc, adopté par le Congrès (délibération n° 397 du 20 février 2019), dont le texte intégral est en consultation sur le site www.djs.gouv.nc

www.gouv.nc



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE